



Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

N°02
25/07/2023


PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rédacteurs

FREDON Nouvelle-Aquitaine

Jessica RODRIGUEZ

jessica.rodriguez@fredon-na.fr

Sabine LLOBET

sabine.llobet@fredon-na.fr

Pauline DESCHAMPS

pauline.deschamps@fredon-na.fr

Directeur de publication

DRAAF/SRAL

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Diffusion

Chambre régionale d'agriculture
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2



*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
JEVI - Edition Nouvelle-
Aquitaine - N°02 du
25/07/2023 »*

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consulter les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Que vous soyez particuliers, professionnels ou acteurs des collectivités territoriales, n'hésitez pas à rejoindre le réseau d'observateurs pour l'enrichir et ainsi participer à la surveillance du territoire et à la prévention des risques sanitaires sur les végétaux de la région.

Surveillance renforcée :

- **Xylella fastidiosa**
- **Scarabée japonais**
- **Nématode du pin**
- **Longicorne tigre** : en progression en Gironde.
- **Charançon noir du figuier** (période de vol)

Situation phytosanitaire :

- **Chancre coloré du platane** : pas de signalements.
- **Chalarose du frêne** : deux signalements.
- **Mosaïque du figuier** : présente sur notre territoire
- **Feu bactérien** : signalé sur cotonéaster.
- **Xylosandrus crassiusculus** : présent sur notre territoire, pas de signalement.
- **Papillon palmivore** : toujours en progression.
- **Cigale à ailes brunes** : à surveiller !
- **Tigre du chêne** : en progression sur notre territoire.
- **Pyrale du buis** : des vols d'adultes sont signalés

Plantes exotiques envahissantes :

- **Ambrosie à feuille d'armoise** : présente dans plusieurs départements.

1/ Le réseau JEVI/ZNA en Nouvelle-Aquitaine

• Le réseau d'observateurs en 2023

Le réseau d'épidémiosurveillance en Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur les observations réalisées sur les végétaux en parcs et jardins par les agents des services de l'Etat, de FREDON Nouvelle-Aquitaine, d'agents de collectivités locales, de particuliers et d'entreprises. Des fiches de reconnaissance des bio-agresseurs sont proposées en échange de votre participation aux remontées d'information mensuelles.

Nous avons besoin de l'implication de tous afin de mettre en place des mesures limitant la propagation des bio-agresseurs réglementés et émergents qui menacent notre patrimoine végétal et notre santé. En cas de doute sur des symptômes ou dégâts observés sur les végétaux (présence d'insectes ou de maladies) vous pouvez vous adresser à nous.

Pour rejoindre le réseau d'observateur, vous pouvez vous adresser aux animatrices dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Sabine LLOBET (sabine.llobet@fredon-na.fr)
pour les départements 16, 17, 79 et 86 (05.49.62.73.53),

Jessica RODRIGUEZ (jessica.rodriguez@fredon-na.fr)
pour les départements 24, 33, 40, 47 et 64 (06.48.05.41.10),

Pauline DESCHAMPS (pauline.deschamps@fredon-na.fr)
pour les départements 19, 23 et 87 (05.55.04.64.06).

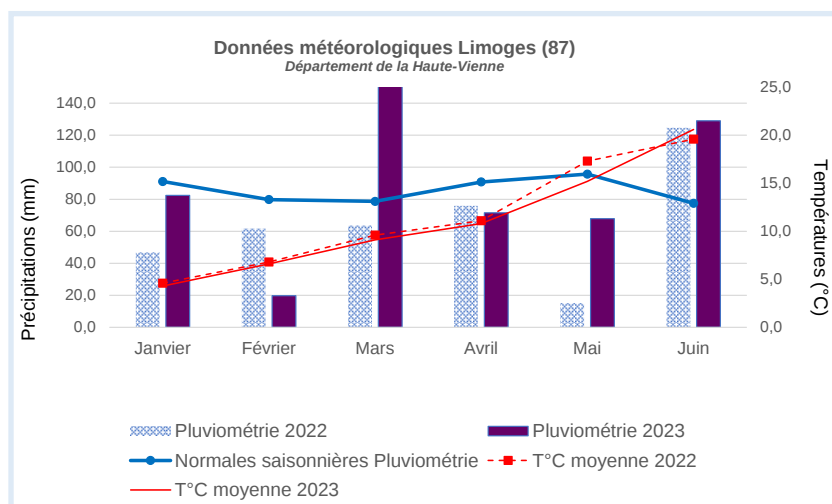
• Signalétique des organismes suivis en 2023

La signalétique présentée ci-contre vise à classer les impacts des différents bio-agresseurs. Vous la retrouverez tout au long de la lecture de ce BSV.

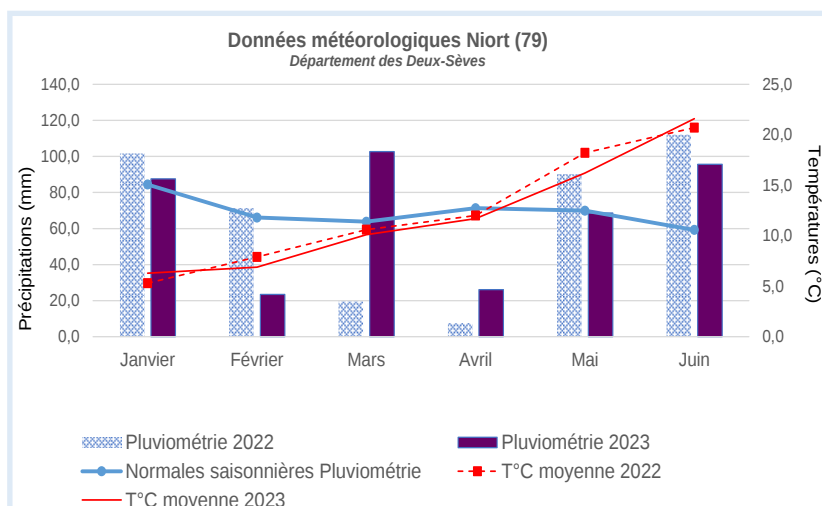
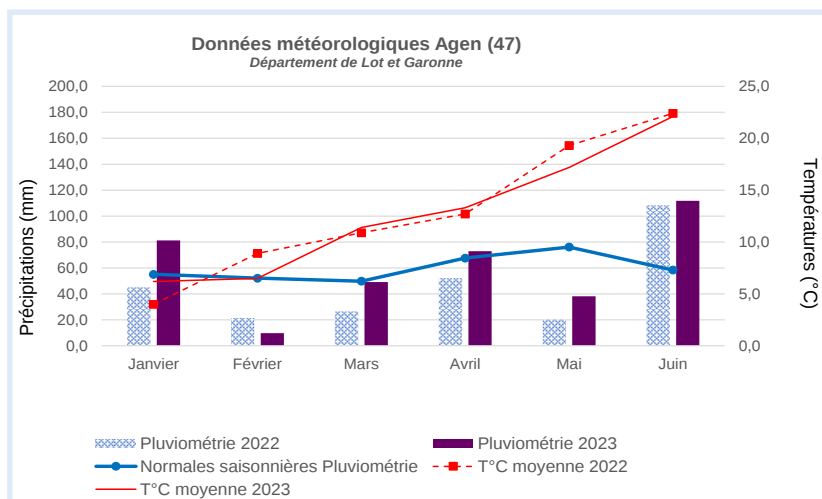
€	Impact économique
🏰	Impact patrimonial / environnemental
⛑	Impact sur la santé humaine
🎨	Impact esthétique
🛡️	Impact lié à la sécurité

2/ Bilan climatique

Printemps 2023 : après un mois d'avril dans les normales de températures mais avec des précipitations en dessous des normales saisonnières et un mois de mai irrégulier, les précipitations du mois de juin ont été excédentaires sur les 3 stations météorologiques par rapport aux normales saisonnières provoquant une situation favorable aux maladies cryptogamiques.



⇒ Après la sécheresse de 2022 et un hiver déficitaire en précipitations, le printemps 2023 a connu des épisodes pluvieux significatifs en mars et juin. De plus, les températures de 2023 sont en moyenne moins élevées que celles de 2022. Globalement, les sols se sont réhumidifiés en surface. Bien que ces précipitations aient amélioré la situation très critique du début d'année au niveau hydrologique, la situation reste préoccupante sur une partie du territoire. Certains arbres présentent des dépérissements liés à la sécheresse de 2022.



3 / Situation phytosanitaire

MALADIES

Bactérie *Xylella fastidiosa* € 🏰 🕒

Observations : cette bactérie n'est pas présente en Nouvelle-Aquitaine, mais elle fait l'objet d'une surveillance renforcée suite à la détection de la sous-espèce *Multiplex* en Occitanie mais surtout, **pour la première fois en Europe continentale**, de la sous-espèce *fastidiosa* officiellement détectée le 25 mars 2023 **sur un cep de vigne au Portugal**. Pour prévenir une dispersion non contrôlée de la bactérie une découverte précoce de tout foyer est essentielle pour permettre la mise en œuvre rapide de mesures d'éradication.

Enjeux et période de surveillance : elle est classée organisme de quarantaine prioritaire (OQP) compte tenu des enjeux phytosanitaires majeurs pour l'Union Européenne. Une surveillance renforcée est mise en œuvre depuis 2022 (renforcement des prospections et prélèvements asymptomatiques sur certaines espèces hôtes). La surveillance officielle a commencé en juin et se poursuit sur la période active de végétation au même titre que dans les filières arboriculture, viticulture et grandes cultures (luzerne).

Biologie/symptômes :

Symptômes de *Xylella fastidiosa* sur vigne et sur *Osteospermum*
– Crédit photo : FREDON Corse et FREDON PACA



Chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*) € 🏰

Observations : aucun nouveau foyer détecté depuis 2021 en Nouvelle-Aquitaine.

Mesures prophylactiques : le chancre (OQP) est souvent transmis par l'intermédiaire des outils de taille ou d'entretien. Par conséquent, toute intervention sur les platanes doit être précédée et suivie par la désinfection soignée des outils utilisés. Il est rappelé que les élagueurs intervenant sur platanes doivent s'inscrire au registre national unique et réaliser une déclaration annuelle d'activité (plus de renseignements auprès du SRAL de votre région).

Surveillance : D'une manière générale, tous les platanes des communes programmées dans le cadre de la surveillance officielle mise en œuvre par l'Etat sont inspectés. Une attention particulière est portée aux anciens foyers de Gironde et dans les communes des Pyrénées-Atlantiques situées en zone tampon de la région Occitanie. La période de surveillance s'étend de fin mai à la chute des feuilles.

Biologie/symptômes :



Arbre atteint par le chancre coloré, Audenge (33)
- Crédit photo : S. Bourda – FREDON Nouvelle-Aquitaine

Chalarose du frêne (*Chalara fraxinea*) € 🏰 🍄

Observations : deux nouveaux signalements ont été enregistrés en juin en Corrèze et en Dordogne.
Soyez vigilants sur l'état des frênes lors de vos observations !

Mesures prophylactiques : actuellement, des mesures prophylactiques (abattages, cordons sanitaires dans les massifs forestiers) sont engagées par sécurité (risque de chute d'arbres). Des travaux de recherche portent sur l'identification de la résistance au champignon de certaines variétés reconnues et la coévolution du parasite et de son hôte. **Il est préconisé de ne pas planter de frênes dans les espaces verts et en agroforesterie.**

Enjeux de la surveillance & période à risque : découverte en Nouvelle-Aquitaine en 2014, cette maladie est désormais présente sur une grande partie du territoire. Aussi, un renforcement des prospections est prévu sur la saison estivale (du 1^{er} juin au 1^{er} septembre).

Biologie/symptômes :



Nécroses (gauche), mortalité des pousses du houppier (milieu) et nécrose au collet (droite)

- Crédit photos : LM. Nageleisen – Ephytia

La mosaïque du figuier



Observations : les conditions climatiques de 2022 ont favorisé son expression sur notre territoire (Deux-Sèvres, Charente-Maritime, Charente, Corrèze et Lot-et-Garonne) et dans les régions limitrophes. La tendance est similaire en 2023.

Enjeux et période de surveillance : cette maladie est classée ORNQ, elle entraîne la chute prématurée des fruits. Sa surveillance s'étend de juin à septembre.

Biologie/symptômes : la mosaïque du figuier est provoquée par un virus dont le vecteur est un petit acarien *Aceria ficus*. Elle se caractérise par la décoloration des feuilles ou des fruits en forme de mosaïque et/ou de cercles le long des nervures pouvant évoluer en nécrose.



Figuier infectés par la mosaïque du figuier –
(Crédit photo : H. HANTZBERG et E. VIGNAUD – FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)



Observations : comme chaque année, cette maladie reste présente en Haute-Vienne où elle est problématique en vergers de pommiers et de poiriers.

Mesures prophylactiques : cette maladie bactérienne est classée comme organisme réglementé non de quarantaine (ORNQ). Sa multiplication dans la plante provoque l'arrêt de la sève qui se manifeste par le dessèchement de la zone infectée vers l'extrémité du rameau, puis le dessèchement des parties aériennes en progressant de haut en bas. La pénétration de la bactérie se fait par les ouvertures naturelles ou les blessures. Elle est disséminée par la pluie, le vent, les insectes, le matériel... **Veillez à bien désinfecter vos outils après chaque taille (ne pas utiliser d'alcool à 90° car un minimum d'eau est nécessaire pour permettre à l'alcool de pénétrer dans les cellules de la bactérie). Restez vigilants afin d'éviter sa propagation.**

Biologie/symptômes :



Feu bactérien sur cotonéaster (Crédits photos : Philippe PENICHO - FREDON Nouvelle-Aquitaine)

RAVAGEURS

Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) € 🏰

Observations : Le nématode n'est pas présent sur le territoire national, mais il l'est au Portugal et localement en Espagne.

Enjeux et période de surveillance : le risque d'introduction de cet organisme nuisible est **lié au transport de bois résineux ou de produits dérivés**. Il est d'autant plus fort que la demande en copeaux de bois et écorces (paillage) et la circulation de bois et d'écorces sur le marché européen sont importants. L'origine des bois introduits, en particulier en provenance des pays contaminés, est un point de vigilance majeur.

Un plan de surveillance renforcé est déployé par la DRAAF Nouvelle-Aquitaine afin d'assurer une capacité de détecter précocement ce nématode. Il implique une surveillance des peuplements de résineux, des prélèvements d'échantillons de bois sur les **arbres résineux dépérissant** et un réseau de piégeage de son vecteur (*Monochamus spp*). Sa surveillance est en cours.

Biologie/symptômes :



Vecteur *Monochamus galloprovincialis* (gauche), dégâts nématode du pin (milieu et droite)

- Crédit photo : INRAE Bordeaux - site ephytia.inra.fr

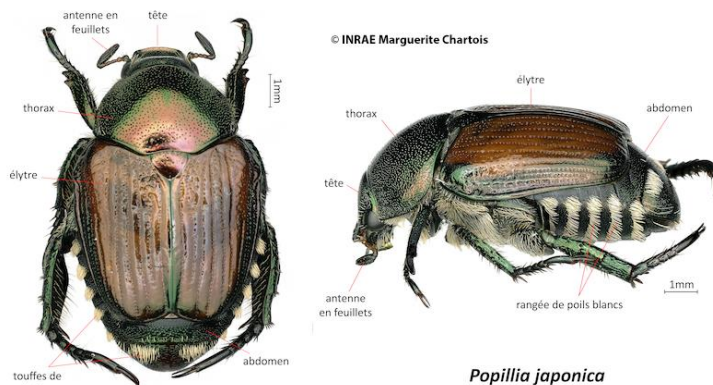
Scarabée japonais (*Popillia japonica*) € 🏰

Observations : ce coléoptère reste absent du territoire national mais est présent en Italie depuis 2014 et en Suisse depuis 2017 (frontière italienne). Une surveillance renforcée est mise en œuvre au niveau national depuis 2022.

Mesures prophylactiques : L'insecte se déplace sur de grandes distances grâce aux transports routiers et ferroviaires. Les larves peuvent être déplacées accidentellement avec de la terre entourant les racines des végétaux destinés à la plantation. **Un examen des végétaux en pot avant plantation est donc recommandé, en particulier, s'ils sont originaires d'une zone où cet organisme est présent.**

Enjeux de la surveillance : L'insecte qualifié d'auto-stoppeur peut se déplacer sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains, ...). Les larves peuvent être déplacées accidentellement dans la terre entourant les racines des végétaux destinés à la plantation. Un examen des végétaux avant plantation est recommandé, en particulier s'ils sont originaires de territoires où cet organisme est déclaré présent. Sa surveillance débute dès le mois de juin et est en cours dans plusieurs filières : arboriculture, JEVI et viticulture.

Biologie/symptômes :



Dégâts sur feuille et adulte *Popillia japonica*

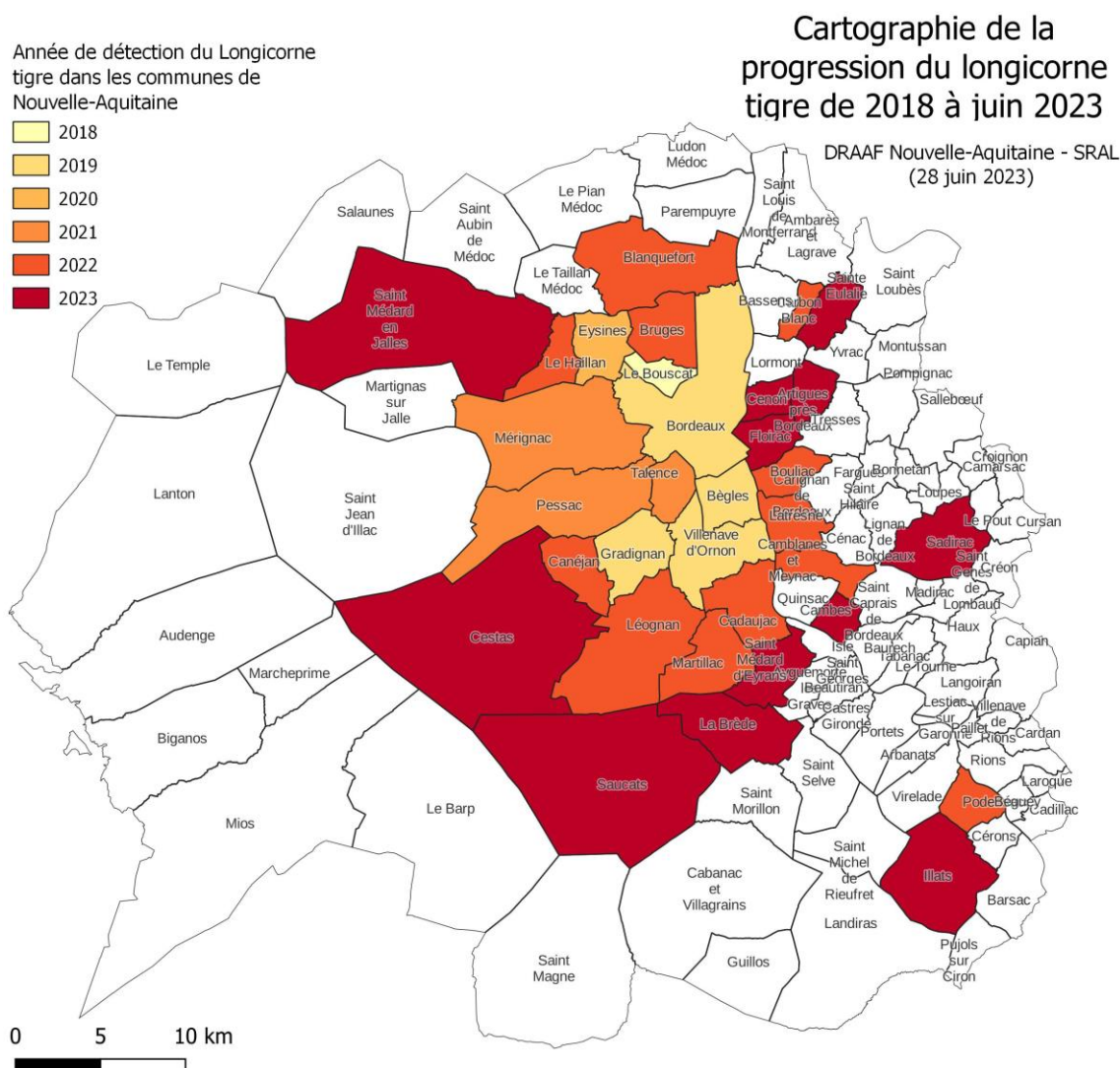
- Crédits photos : INRAE - site internet ephytia - site Plateforme ESV

Enjeux et période de surveillance : la surveillance des arbres du genre *Morus* (mûriers-platane et mûrier blanc) doit être régulière afin de détecter les adultes, les trous d'émergence ou la sciure rejetée par les larves. Sa dissémination est assurée par les vols d'adultes et par l'introduction ou la circulation de végétaux ou déchets végétaux déjà infestés à l'occasion de travaux en espaces verts. Les observations visant à affiner son aire de répartition ont débuté en avril et se poursuivront jusqu'à fin juillet. **La détection de tout symptôme correspondant est à signaler à la DRAAF/SRAL et FREDON Nouvelle-Aquitaine le cas échéant, avec photos à l'appui.**

Biologie/symptômes :



Crédits photos :
Dominique BRUSNEL et
Lionel Peyrichoux (Pessac)



Scolyte (*Xylosandrus crassiusculus*) € 🏰 🕒

Observations : pas de signalement en Nouvelle-Aquitaine en 2023.

Période de surveillance : la vigilance doit porter sur les essences forestières, fruitières et ornementales. La découverte de tout symptôme correspondant aux photos ci-dessous doit être signalée. Il est présent de mai à septembre et les dégâts sont observables de juillet à août. La surveillance est en cours.

Biologie/symptômes :



Adulte *X. crassiusculus* et dégâts sur lilas des indes - Crédit photo : Sylvie Désiré (FREDON 64)

Papillon palmivore (*Paysandisia archon*) € 🏰 🕒

Observations : ce papillon largement présent en Gironde, dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, en Charente-Maritime a été signalé pour la première fois en Charente en février.

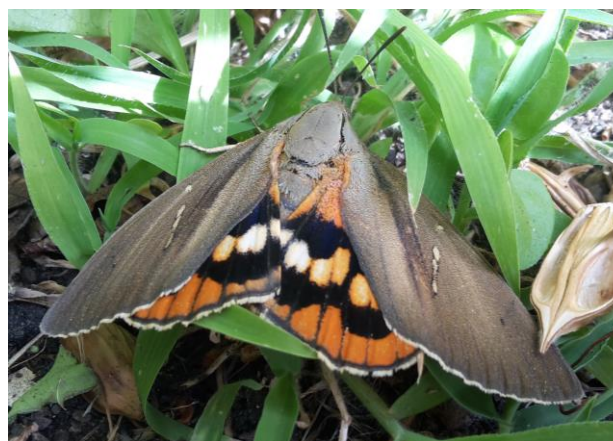
Mesures prophylactiques et de lutte : des produits à base de spores du champignon *Beauveria bassiana* ou de nématodes entomopathogènes (*Steinernema carpocapsae*) permettent de lutter contre cet organisme. Ces produits agissent principalement sur les larves présentes dans le palmier.

Période de surveillance : La période de vol des adultes s'étale de mai à octobre avec un pic de population en juin-juillet. Restez vigilants, surveillez vos palmiers, **évit**ez de les tailler pendant la période de vol du papillon (attractivité du palmier accentuée) et signalez-nous vos sujets déperissants.

Biologie/symptômes :

Cycle biologique

	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Ponte												
Larves												
Nymphe												
Adultes												
Ponte												



Rhynchophorus ferrugineus

(fibres enroulées)



Paysandisia archon

(fibres allongées + fine pellicule de soie à l'intérieur)

Papillon palmivore (à gauche) et comparaison de cocons (à droite)

Crédit photo : Philippe Vermandel – Bordeaux Metropole et L. Paulhac (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Cigale à ailes brunes (*Pochazia shantungensis*) - Temporairement de quarantaine

Observations : pas de signalement en Nouvelle-Aquitaine. Identifiée pour la première fois en France en 2021 à Cagnes-sur-Mer, la cigale à ailes brunes est un insecte hémiptère originaire de Chine et ayant présenté un caractère invasif en Corée du Sud. Cet insecte s'intéresse à une large gamme de plantes hôtes et est un ravageur de diverses cultures fruitières en Chine et en Corée du Sud. En novembre 2022, un individu mâle a été capturé à Montpellier (Occitanie). Les prospections de délimitation conduites en Occitanie n'ont pas permis de mettre en évidence la présence d'autres individus.

Enjeux de surveillance : La surveillance officielle par piégeage des adultes est en cours sur notre territoire, les larves étant plus discrètes. En cas de suspicion, contactez le SRAL.

Biologie/symptômes :

Larve blanche avec adultes (à gauche) et adultes sous différentes vues (à droite)

Crédit photo : Pierre GROS
(France)



Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Observations : elle est régulièrement signalée en Gironde, Dordogne, Charente, Landes, Charente-Maritime, Vienne et Haute-Vienne, mais on note une stagnation des populations du fait de conditions climatiques changeantes, de la disparition de nombreux buis et de leur régulation par des prédateurs naturels. Les données de piégeage en Dordogne et Gironde sont cependant comparables à 2022 à la même période.

Mesures prophylactiques et de lutte : La bactérie *Bacillus thuringiensis* a un effet insecticide sur les jeunes larves. La pose de nichoirs pour les oiseaux insectivores (huppes, mésanges...) et abris pour les chauves-souris favorise une lutte biologique.

Période de surveillance : La surveillance particulière mise en place avec notamment la pose de pièges permet de détecter les vols et ainsi prévoir l'éclosion des jeunes larves (stade cible).

Biologie/symptômes :



Chenille Pyrale du buis (à gauche), adulte (au milieu) et dégâts sur buis (à droite) –

Crédit photos : Wikipédia - lamesangeverte.com - saintmartindufresne.com

Punaise réticulée ou tigre du chêne (*Corythucha arcuata*)



Observations : cette punaise a été signalée en Gironde, dans les Landes, en Lot-et-Garonne et dans les Pyrénées-Atlantiques.

Enjeux de surveillance : cet insecte est qualifié d'auto-stoppeur (tout comme *Popillia japonica*) car les adultes de petite taille et légers se déplacent sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains...).

Biologie/symptômes :

Larves et adulte
Corythucha arcuata -

Crédit photos :
J. RODRIGUEZ - FREDON
Nouvelle-Aquitaine



Charançon noir du figuier (*Acleos taiwanensis*)



Observations : présent en Italie depuis plusieurs années, il est détecté en France pour la première fois dans le Var en 2019. Ce charançon a été signalé dans plusieurs communes du Lot-et-Garonne au cours de l'été 2022.

Mesures prophylactiques et de lutte : il est possible d'associer différentes techniques comme mettre en place des pièges alimentaires, faucher et couper les rejets au pied des arbres et couper et détruire par broyage les arbres trop atteints pour être traités efficacement. Le champignon *Beauveria bassiana* peut être appliqué sur les sujets modérément atteints.

Enjeux et surveillance : bien que non réglementé, cet insecte émergent provoque des dégâts conséquents sur les arbres attaqués (collet, bourgeons et fruits), allant jusqu'à leur mort. La détection de tout symptôme correspondant est à signaler à la DRAAF/SRAL. Le recensement de son aire de répartition est à poursuivre.

Biologie/symptômes : ce coléoptère, originaire de Chine, a pour hôte principal le figuier (*Ficus carica*). Il effectue son cycle de développement sur 3 mois (2 cycles par an). Les pics de vol se situent en juin-juillet et septembre-octobre.



Adulte (à gauche) et
dégâts sur le collet d'un
figuier - Crédit photo :
insecte.org et Syndicat de
défense de la figue de Solliès

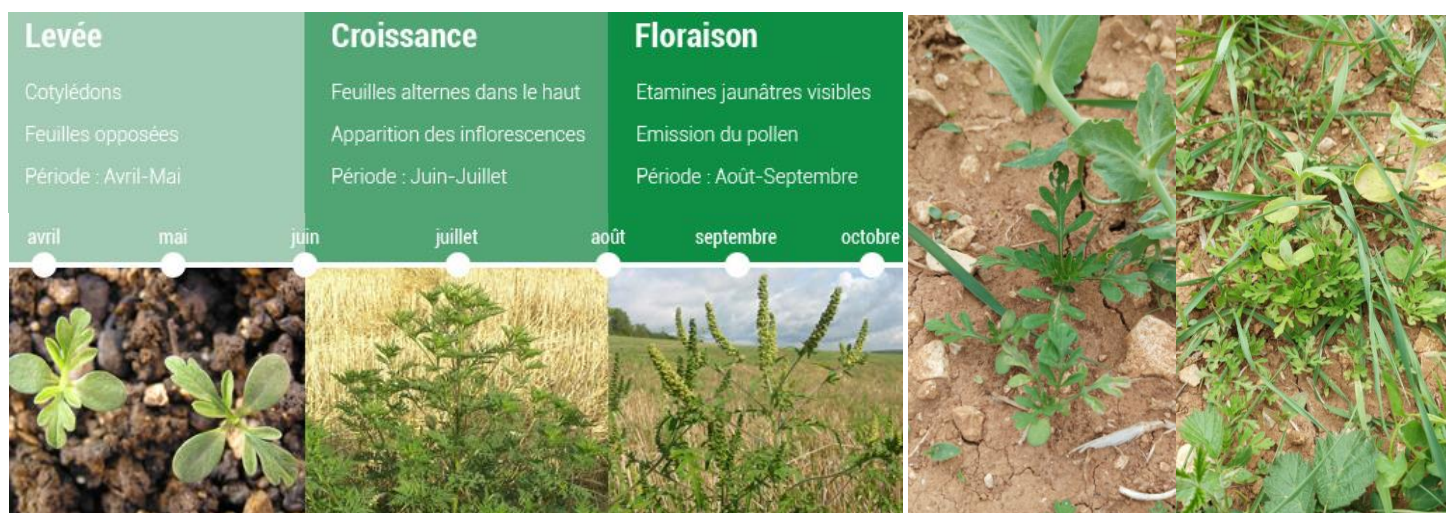
4/ Plantes exotiques envahissantes

Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

Observations : depuis le début de l'année, environ 104 signalements ont été faits sur les départements du Lot-et-Garonne (47), de la Charente (16), de la Dordogne (24) et des Deux-Sèvres (79).

Mesures prophylactiques : L'ambroisie étant une plante pionnière, il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche, mais les couvrir systématiquement (couvert végétal, protection du sol avec des matériaux bloquant la végétation tels que les paillages...) afin d'éviter son installation dans les espaces verts.

Période de surveillance et développement : La période de surveillance s'étale d'avril jusqu'à octobre.



Cycle biologique d'ambroisie (à gauche) et plantules d'ambroisie (à droite)

- Crédits photo : Site Signalement Ambroisie Atlasante.fr - M. LESOURD (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Participez au réseau Ambroisie :

Coordinatrice régionale : Mme Gaëlle GUYOT – (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Tél. : 06.75.06.62.39 - gaelle.guyot@fredon-na.fr

Plateforme nationale de signalement : <https://www.signalement-ambroisie.fr/>

Pour les actualités régionales, consulter nos réseaux sociaux :

Facebook : <https://www.facebook.com/ambroisie.nouvelleaquitaine>

Twitter : https://twitter.com/Ambroisies_NA

Publication de vidéos sur la gestion de l'ambroisie à feuilles d'armoise :

<https://www.youtube.com/channel/UCEvCZP5U6wH1OLeKjyZ8cCQ/videos>

5/ Que faire en cas de découverte d'un organisme nuisible?

En cas d'observation d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, il convient de prendre des photographies et de nous les envoyer par mail aux adresses mentionnées ci-dessous en prenant soin de mentionner une localisation précise, le végétal concerné et la date d'observation.



Toute suspicion de détection d'un organisme nuisible réglementé doit être signalée à la DRAAF (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) **et le cas échéant à FREDON Nouvelle-Aquitaine** (contact@fredon-na.fr).

Participez au réseau en nous faisant remonter vos signalements

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine finance et pilote ce dispositif d'épidémiosurveillance.
Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services espaces verts, des entreprises et des particuliers qui font ponctuellement des signalements, FREDON Nouvelle-Aquitaine.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée à l'ensemble du territoire.